

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance spéciale du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 20 juin 2007 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

France St-Laurent, mairesse
Michael Ouellet, conseiller
Nathalie Bélanger, conseillère
Pierre Laplante, conseiller
Anne A. Racine, conseillère
Nathalie Pelletier, conseillère

Est absent :
Hugues Dionne, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse

Alain Landry, directeur général est présent
Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe est présente

2007-06-193

Ouverture de la séance

Proposé par : Anne A. Racine
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Et résolu à l'unanimité que la séance soit ouverte.

Adopté

2007-06-194

Vente de terrain P189

Attendu qu' une demande en date du 13 juin 2007 a été faite par madame Nathalie Roberge pour l'achat de deux parcelles de terrain sur le lot 3 466 153 (P189) appartenant à la municipalité de Sainte-Luce;

Attendu qu' une partie du lot est situé en bordure du Rang 3 Est et l'autre partie du lot en bordure de la route 298, et ce, selon les superficies décrites dans la lettre du 13 juin 2007;

Par conséquent il est proposé par : Pierre Laplante appuyé par : Michael Ouellet

et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Luce fasse une offre pour la vente des terrains au montant de 0.27 \$ du pied carré et valide jusqu'au 30 septembre 2007, et ce, conditionnel à une modification de zonage. Les frais de notaire et d'arpenteur sont aux frais des propriétaires. Mesdames France St-Laurent, mairesse et Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe sont autorisées à signer dans ce dossier.

Adopté

2007-06-195

Transfert de la taxe fédérale d'accise /programmation

Proposé par : Anne A. Racine
Appuyé par : Nathalie Pelletier

Et résolu à l'unanimité de retenir les services de la firme d'ingénieurs BPR pour la préparation de la programmation de travaux dans le cadre du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence pour un budget d'honoraires forfaitaire de 1 000\$ (excluant les taxes), et ce, tel que mentionné dans la lettre du 13 juin 2007.

Adopté

2007-06-196

Politique familiale

Proposé par : Michael Ouellet
Appuyé par : Pierre Laplante

Et résolu à l'unanimité d'autoriser les déboursés au montant de 1 290 \$ afin de réaliser la publication officielle de la politique familiale de Sainte-Luce.

Adopté

2007-06-197

Congrès FQM 2007

Proposé par : Nathalie Pelletier

Appuyé par : Nathalie Bélanger

Et résolu à l'unanimité d'autoriser madame France St-Laurent, mairesse à participer au congrès de la FQM, les 27, 28 et 29 septembre 2007. Les frais d'inscription sont au montant de 525 \$ taxes exclues. Les frais de transports et de repas sont remboursés selon la politique de la municipalité.

Adopté

2007-06-198

Grille salariale

Proposé par Pierre Laplante et résolu à l'unanimité que la grille salariale 2007 des employés et des cadres de la municipalité de Sainte-Luce soit adoptée, et ce, rétroactif au 1^{er} janvier 2007.

Adopté

2007-06-199

Rémunération des élus

Proposé par : Anne A. Racine

Appuyé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Luce refuse l'indexation de la rémunération de base et la rémunération additionnelle prévue aux articles 2 et 3 du règlement R-2005-61 intitulé « Règlement pourvoyant à la rémunération des membres du conseil de la municipalité de Sainte-Luce », et ce, pour l'année financière 2007.

Adopté

2007-06-200

Mallette / offre de service

Proposé par : Nathalie Pelletier

Appuyé par : Michael Ouellet

Et résolu à l'unanimité de retenir les services de la firme Mallette pour l'engagement d'un directeur général de la municipalité de Sainte-Luce.

Adopté

2007-06-201

Embauche de personnel

Proposé par : Michael Ouellet

Appuyé par : Anne A. Racine

Et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de :

Étienne Paquet, étudiant aide administrative, rémunéré selon l'échelon 1 de la grille salariale 2007 au titre de secrétaire réceptionniste et aide administrative

Michael Lechasseur, aide étudiant aux travaux publics et rémunéré selon le dossier 03-0039

Elsa Lepage, monitrice de terrains de jeux et rémunérée selon le dossier 03-0065

Michel Gagnon, préposé à la plage et rémunéré selon le dossier 03-0066

Adopté

2007-06-202

Ressource humaine

Proposé par : Pierre Laplante
Appuyé par : Anne A. Racine

Et résolu à l'unanimité que la directrice générale adjointe remplace le directeur général en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir de celui-ci ou en cas de vacance de son poste, et ce, selon l'article 112 du code municipal du Québec. La rémunération est ajustée selon l'échelon 7 de la grille salariale au poste de directeur général.

Adopté

2007-06-203

Roche / services professionnels

Proposé par : Michael Ouellet
Appuyé par : Nathalie Pelletier

Et résolu à l'unanimité de retenir les services du Consortium Sopax-Roche afin de produire une expertise complémentaire concernant le mur de soutènement de la partie Ouest ainsi que l'état du mur de soutènement de la partie Est, et ce, pour des honoraires de 8 000 \$ plus taxes.

Adopté

2007-06-204

Levée d'assemblée

Proposé par : Michael Ouellet
Appuyé par : Nathalie Pelletier

Et résolu à l'unanimité qu'à 21 h 15 la séance soit levée.

Adopté

France St-Laurent
Mairesse

Marie-Andrée Jeffrey
Directrice générale adjointe